

OBJET DU CONSORTIUM

- Renforcer les coopérations existantes et créer des coopérations originales entre acteurs publics et privés des territoires aquitains et picto-charentais en participant à la création d'une plateforme d'accompagnement globale
- Contribuer à l'insertion professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) : réfugiés, bénéficiaires d'une protection subsidiaire et apatrides, à travers le déploiement de parcours d'accompagnement vers et dans l'emploi ou la création d'activité.

Un Objectif double pour le consortium, décliné en 2 projets interdépendants

VOLET 1

Cible : acteurs accompagnant les réfugiés : conseillers emploi-formation, collectivités locales (Mairies, CCAS,...), structures associatives, référents sociaux des hébergements du SRADA (CADA, COS, CPH, ATA-SH, Adoma,...), opérateurs départementaux, régionaux et nationaux, etc...

Objet : En lien et en complémentarité des coordinations mises en place par le SGAR en matière d'accès aux droits, au logement, aux apprentissages linguistiques, à la formation et à l'emploi, création d'un programme de formation «Emploi / Formation / Insertion à destination des professionnels et bénévoles» autour des BPI.

Contenu : 2 Modules

- Module de sensibilisation aux statuts des BPI, à destination des conseillers emploi / formation
- Module de sensibilisation sur l'emploi et la formation professionnelle, à destination des acteurs de l'accompagnement social.

VOLET 2

Cible : BPI et demandeurs d'asile (+ 6 mois) en structure d'hébergement, mais aussi ceux dépendant de la plateforme d'accueil et d'hébergement d'urgence.

Objet : Parcours d'employabilité à destination des réfugiés.

Contenu : Proposition d'un parcours sur mesure, en appui et complémentarité des dispositifs de droit commun, accompagné par un référent de parcours autour de trois étapes :

- 1 - **Diagnostic individuel d'employabilité** : définition d'un parcours global
- 2 - **Evaluation des aptitudes techniques et des capacités professionnelles** : délivrance d'une attestation d'aptitudes et de capacités professionnelles et/ou **Accompagnement du parcours d'employabilité** : construction d'un parcours individualisé et adapté à la situation de chaque bénéficiaire
- 3 - **Accès à l'emploi, à la formation ou à l'entrepreneuriat.**

Le consortium

Principe

La nécessité de se réunir pour garantir la réalisation d'un projet qui impose la mutualisation des compétences techniques et des capacités financières de plusieurs acteurs publics et privés.

Un chef de file : l'**INSUP**

A ses côtés : **AFPA, COS, FAS, CLAP, INAE, AROFE, Inter GEIQ.**

Représentativité territoriale et thématique

Un niveau territorial

7 Départements concernés : Charente, Charente Maritime, Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques.

- Des actions pilotées par un consortium d'acteurs régionaux
- Une déclinaison sur chacun des départements autour de partenaires associés ayant un ancrage territorial fort
- Un réseau de partenaires locaux identifié et opérationnel.

Une approche thématique pour garantir la sécurisation d'un parcours

Accès aux droits, hébergement - logement, santé, interculturalité, citoyenneté, mobilités, formation et emploi.

Constitution du consortium.

VOLET 1

Programme de formation à destination des professionnels de l'emploi, de la formation, de l'accompagnement social et des bénévoles

Dispositif

Pour 3 ans à compter de janvier 2019

- **Module de sensibilisation aux statuts des BPI, à destination des conseillers emploi-formation**
- **Module de sensibilisation sur l'emploi et la formation professionnelle, à destination des acteurs de l'accompagnement social**

Public ciblé par l'action

- Conseillers emploi du SPE (Pôle Emploi, Mission Locale, APEC, Cap Emploi), PLIE, SIAE,...)
- Collectivités locales (Mairies, CCAS,...)
- Structures associatives
- Référents sociaux des hébergements du SRADA (CADA, COS, CPH, ATA-SH, ADOMA,...)
- Opérateurs départementaux, régionaux et nationaux

Acteurs

- Membres du consortium et acteurs du territoire identifiés et volontaires.

Actions attendues – livrables

- Attestation de Formation
- Livret de formation.

VOLET 2

Parcours d'employabilité à destination des réfugiés

Dispositif

Pour 3 ans à compter de janvier 2019

- **Diagnostic individuel d'employabilité**
- **Evaluation des aptitudes et capacités professionnelles**
- **Développement des compétences** (langagières, mathématiques et numériques, interculturelles, sociales et civiques, professionnelles et entrepreneuriales)
- **Formation professionnelle**
- **Accompagnement vers l'employabilité**

Public ciblé par l'action : BPI

Apatrides, réfugiés statutaires, bénéficiaires de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile (dépôt depuis + 6 mois)

Acteurs

- Membres du consortium
- Partenaires associés : SPE, réseau d'organismes de formation partenaires, branches professionnelles, structures d'hébergement et de logement
- Acteurs du territoire identifiés sur les différentes thématiques abordées (interculturalité, santé, social, etc...)
- OFII, ARS

Actions attendues – livrables

- Attestation de compétences
- Certification
- Emploi
- Entreprenariat

Programme de formation à destination des professionnels de l'emploi, de la formation, de l'accompagnement social et des bénévoles

Dispositif
Pour 3 ans à compter de janvier 2019

Modules de formation

- **Module de sensibilisation aux statuts des BPI, à destination des conseillers emploi-formation**
- **Module de sensibilisation sur l'emploi et la formation professionnelle, à destination des acteurs de l'accompagnement social**

Module de sensibilisation aux statuts des BPI

Sensibilisation au statut de réfugié

- Critère d'éligibilité: l'inclusion au sens de la convention de 1951
- Critère d'éligibilité : exclusion
- Cessation du statut de réfugié
- Procédures de détermination du statut

Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'Asile

- Le parc
- Les acteurs
- Les dispositifs

Relais locaux et partenaires hors SRADA

Module de sensibilisation sur l'emploi et la formation professionnelle

Sensibilisation à l'ingénierie financière de formation

- La nouvelle loi sur la formation professionnelle
- Financements individuels
- Compte Personnel de Formation
- Financements entreprise à l'embauche d'un salarié etc.

Formation professionnelle : Dispositifs Régionaux de droit commun

- Dispositifs existants
- Procédures
- Critères d'accès

Service Public de l'Emploi

- Fonctionnement
- Acteurs
- Offre de services

Acteurs

Membres du consortium et acteurs du territoire identifiés et volontaires

Actions attendues – livrables

Attestation de Formation
Livret de formation

Parcours d'employabilité à destination des réfugiés

Désignation d'un **référént de parcours employabilité** qui assurera le lien entre les différentes stuctures sociales et de logement accompagnant le BPI

Dispositif sur 3 ans à compter de janvier 2019

Diagnostic individuel d'employabilité à destination des réfugiés

Repérage et orientation des bénéficiaires

- Pour le public hébergé dans le DNA : par les CPH, CADA, etc.
- Pour le public hors centres : par le secteur via "référént RSA" (CAF et Pôle Emploi)
- PADA, OFII

Convocation de la personne pour une première rencontre avec le référént parcours professionnel (1 à 2 RDV)

Contenu du diagnostic

1- Vérification de la situation administrative

- **Point sur les démarches CAI / CIR** : dispense ou prescription linguistique, nombre d'heures, fréquence, etc.
- **Vérification de l'ouverture des droits et orientation** : RSA, CAF, sécurité sociale, scolarisation des enfants, inscription Pôle Emploi, changement d'adresse
- **Situation administrative** : fiche d'état civil, titre de séjour, éventuelles démarches MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), permis de conduire, etc.

2- Diagnostic des savoirs, savoir-faire et savoir-être

- **Détermination du niveau de français** (communication possible/difficile) et d'un besoin éventuel d'interprète
- **Parcours professionnel antérieur, employabilité, réseau, mobilité, etc.**
- **Ajustement du CV**

3- Préconisation du Parcours d'Employabilité

Accompagnement du parcours d'employabilité

Construction d'un parcours individualisé et adapté à la situation de chaque bénéficiaire

5 blocs de compétences découpés en 21 modules de formation pour accompagner l'employabilité en appui et complémentarité des dispositifs de droit commun

- Compétences langagières
- Compétences mathématiques et numériques
- Compétences interculturelles
- Compétences sociales et civiques
- Compétences socio-professionnelles et d'entrepreneariat

Évaluation des aptitudes techniques et des capacités professionnelles

Durée : 1/2journée à 2 jours en fonction du niveau de la personne

Contenu de l'évaluation

- Entretien d'accueil - présentation de la démarche
- Évaluation des aptitudes en plateau technique avec un professionnel du secteur
- **Délivrance d'une Attestation d'aptitudes** : synthèse des aptitudes et des capacités du bénéficiaire
- **Vidéo des 5 aptitudes et capacités principales** évaluées pendant le plateau technique (*sur accord du bénéficiaire*)

Financement de formations spécifiques hors dispositifs de droit commun, soumis à l'examen du consortium

Accompagnement vers les dispositifs de droit commun

- Pour la formation : SPRF, PIC, AIF, AFPR, POEI, AFC, VAE, CPF
- Pour l'emploi : PMSMP, POEC, CIE STARTER, SIAE

Accès à l'emploi, à la formation ou à l'entrepreneariat

- Le référént de parcours conduit des actions de recherche active d'emploi, de soutien aux démarches, de dynamisation et de positionnement sur des emplois en partenariat avec les acteurs locaux

Attestation de compétences, Attestation d'aptitudes et de capacités à destination des employeurs, des professionnels de l'insertion et de l'emploi, Certification, Emploi, Création d'activité

Le référént de parcours conduit des actions de soutien aux démarches de dynamisation et de positionnement sur des emplois